

Hérouville Saint Clair, le 2 juin 2017

13 JUIN 2017

- Transmission
par email -

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale du Calvados

à

Madame Monique LESLE
Présidente de l'U.N.C.M.T

4 avenue du Parc Saint André
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR



Division de l'organisation
Scolaire et de la scolarité
DOSS 2

Réf. :MCGF/IM/2017-166

Dossier suivi par
Isabelle MARTIN

Téléphone

02 31 45 96 15

Télécopie

02 31 45 96 70

Mél.

dsden14-doss24@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036
14208 Hérouville Saint Clair
Cedex

Madame la Présidente,

Pour faire suite à la réception du dossier que vous m'avez fait parvenir, j'ai l'honneur de vous informer que je procède au renouvellement de l'inscription au répertoire départemental des structures d'accueil, sous le numéro 12, du centre d'hébergement « **La petite Falaise** » à **Lion sur Mer**, jusqu'au **2 juin 2020**.

La capacité du centre d'hébergement est de 115 couchages dont 72 pour des élèves de moins de six ans.

Pour le cas où des travaux seraient réalisés avant l'échéance du 2 juin 2020, une nouvelle demande d'inscription devrait être effectuée auprès de mes services.

Par ailleurs, l'avis favorable de la commission de sécurité concernant le centre est valable jusqu'au 13 mars 2020. **Je vous demande de bien vouloir me faire parvenir le nouvel avis** dès qu'il sera en votre possession.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Mathias BOUVIER



Circonscription Caen Nord

2, place de l'Europe B.P.90 036
14 208 Hérouville-Saint-Clair Cedex

Téléphone 02 31 45 95 17
Mél. dsden14-bac4@ac-caen.fr

RAPPORT D'ÉVALUATION DE CENTRE D'HÉBERGEMENT POUR INSCRIPTION AU RÉPERTOIRE DÉPARTEMENTAL

13 JUN 2017

Références :

- Circulaire N° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques
- Protocole national sur l'organisation des soins et des urgences paru au BO du 6 janvier 2000

CENTRE D'HÉBERGEMENT

Coordonnées : Nom du responsable : Mme LESLE (Présidente UNCMT)
« La petite falaise », centre UNCMT
Rue du Général Galliéni, 14 780 LION/Mer
Tél. : 02 31 97 21 49
Mail : lionsurmer@uncmt.fr
Site : www.uncmt.fr

N° d'inscription au répertoire départemental : 12

Dernier avis de la commission de sécurité : Favorable, 28 mars 2017

VISITE

Date : Le 16 mars 2017

Organisation de la visite :

- Visite des locaux de la structure, en présence de Mme Gaëlle GREMONT, directrice du centre.
- Cette visite est effectuée par Madame Karine CAUET-TREGUER, Conseillère pédagogique EPS, attachée à la circonscription de Caen Nord.

CONCLUSIONS


Avis favorable

Les locaux ont une capacité d'accueil de 115 couchages (dont 72 pour des élèves de moins de 6 ans, avec des sanitaires de taille standard).

La salle de restauration (nouveau système de restauration : self), ainsi que le bâtiment « les frégates » (nouvelles cabines de douches dans les chambres, réfection des sanitaires) viennent d'être rénovés.

Les installations dévolues aux activités pédagogiques sont en adéquation avec celles qui sont mises en œuvre dans le cadre d'une sortie scolaire avec nuitées.




L'Inspectrice de l'Éducation nationale
Laurence BERTHELOT

SÉCURITÉ et SANTÉ

Visite de la commission de sécurité : Le 28 mars 2017

Les registres de sécurité : sont présents et tenus à jour régulièrement.

- Entretien de l'alarme incendie : oui (9 mars 2017)
- Entretien des extincteurs : oui (3 mars 2017)
- Entretien désenfumage : oui (7 décembre 2016)
- Entretien de la chaudière : oui (18 avril 2016)
- Ramonage des conduits de fumée : oui (7 décembre 2016)
- Installations aux gaz : oui (7 mars 2017)
- Installations électriques : oui (7 mars 2017)
- Eclairage de sécurité : oui (6 mars 2017)
- Appareils de cuisson : oui (6 février 2017)

Respect de l'interdiction de fumer : oui

Accès à une ligne téléphonique : dans le bureau de la directrice. Accès Wifi dans tout le centre.

Infirmierie : une chambre de « l'Annexe ».

Gardiennage et personnels :

- Présence de la directrice du centre quand des scolaires sont présents.

ENVIRONNEMENT

L'accueil :

Un interlocuteur est présent pour l'accueil des classes. Les élèves disposent d'un espace sécurisé pour évoluer et être autonomes.

La restauration :

Plusieurs services peuvent être organisés (self), la capacité d'accueil de la salle de restauration unique est de 95 couverts. Les repas sont livrés en liaison froide. Le régime alimentaire des élèves bénéficiant d'un PAI est respecté

Des sanitaires, récemment rénovés, se trouvent à proximité.

Le couchage :

Bâtiment « Le château » : 58 couchages

Rez-de-chaussée :

5 chambres, soit 14 lits (8 au sol et 6 en superposé)

Sanitaires avec 3 douches et 2 WC.

1^{er} étage :

6 chambres, soit 24 lits (13 au sol et 11 en superposé)

Sanitaires avec 4 douches et 2 WC.

2^{ème} étage :

5 chambres, soit 20 lits (12 au sol et 8 en superposé)

2 WC.

Bâtiment « Les frégates » : 55 couchages

Rez-de-chaussée :

5 chambres, soit 20 lits (10 au sol et 10 en superposé). Chaque chambre dispose d'un lit et d'un WC.

A l'extérieur des chambres : 8 lavabos et 3 WC.

1^{er} étage :

10 chambres, soit 35 lits (25 au sol et 10 en superposé). 5 chambres avec mezzanine : 4 places au sol et 2 en superposé. 5 autres chambres individuelles, avec WC et douche.

Sur le palier, 2 WC et 7 lavabos.

Bâtiment « L'annexe » : 2 couchages

2 chambres individuelles. Sanitaires à l'extérieur : 2 WC et 2 douches.

Les chambres sont entretenues tous les jours et un grand ménage est réalisé après le départ de ces dernières.

Les lits disposent de couettes, qui sont nettoyées deux fois par an.

Salles de classe :

Le centre dispose de deux salles qui sont mises à disposition des classes et d'une salle « TV ».

Un photocopieur, un ordinateur, une imprimante, un vidéoprojecteur sont mis à disposition des enseignants.